



SCHÉMA DÉPARTEMENTAL

de l'autonomie 2019 - 2023

Ce schéma fixe les grands enjeux et les orientations stratégiques de la politique autonomie du Département du Bas-Rhin. 300 acteurs (partenaires institutionnels, acteurs de l'autonomie et usagers) se sont mobilisés pour l'élaboration du schéma.

Les orientations et les actions ont été construites de manière partenariale, en tenant compte des territoires pour une meilleure mise en œuvre. Le Département s'inscrit dans la démarche territoire 100% inclusif.

LES 3 axes DU SCHÉMA

axe 1

MIEUX CONNAÎTRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER

- Mieux connaître les besoins des personnes en perte d'autonomie et en situation de handicap
- Sensibiliser et informer aux enjeux de la perte d'autonomie : l'accès de tous à une information de qualité, actions de sensibilisation dans différents lieux de vie et adaptées
- Poursuivre l'amélioration de l'accueil du public à la Maison de l'autonomie et « en tout point du territoire »
- Remettre la confiance au cœur de la relation entre l'administration et la personne
- Renforcer l'animation, le développement et l'aménagement des territoires



Changer le regard

axe 2

MIEUX ANTICIPER ET MIEUX ACCOMPAGNER LA PERTE D'AUTONOMIE

- Développer et renforcer la prévention pour éviter l'aggravation de la situation et les risques de rupture
- Favoriser l'accompagnement des aidants, renforcement de l'offre de répit, modernisation des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
- Adapter l'offre médico-sociale aux besoins et promouvoir l'offre de qualité
- Aménager et adapter un parcours résidentiel pour chacun
- Faciliter la coordination des interventions afin de fluidifier les parcours



Une réponse adaptée

axe 3

ASSURER UNE PLACE À CHACUN DANS LA SOCIÉTÉ ET DÉVELOPPER LES FORMES DE PARTICIPATION ET D'ENGAGEMENT À LA VIE SOCIALE

- Garantir le parcours de vie de l'enfant en situation de handicap
- Rendre prioritaire la thématique de l'emploi des personnes en situation de handicap
- Poursuivre l'amélioration du suivi et de l'accompagnement des situations individuelles complexes
- Favoriser l'accès à la citoyenneté et favoriser les initiatives citoyennes
- Développer la mobilité adaptée pour plus d'autonomie



Au centre du dispositif